

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240213-202409D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 8

L'an deux mil vingt quatre

Le 13 février à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DES-TOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy CHARLES, Mr Jérôme VRAY, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers municipaux.

**Secrétaire de séance :** Mr Frédéric GRANDPIERRE

**Objet : projet rénovation des escaliers Abiati et murets– Choix de l'entreprise – Demande de subvention**

Madame le Maire expose au conseil le projet en cours de rénovation des escaliers « Abiati » et murets.

Elle présente les devis des deux entreprises Artisan à votre service et SASU Grandpierre.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Choisi l'entreprise SASU Grandpierre et autorise Mme le Maire à signer le devis
- Autorise Mme le Maire à demander une subvention de 30% du montant HT au département au titre de l'enveloppe de solidarité
- Autorise Mme le Maire à solliciter un fond de concours de 50% du montant HT au titre de l'enveloppe n°2
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 13 février 2024

Le secrétaire de séance

Mr Frédéric GRANDPIERRE



Le Maire

Christelle MASSON

